

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : *1745* Société : *R.A.M.*

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *Toudat Alstapha*

Date de naissance : *06/10/1951*

Adresse : *38 Rue 90 Hay Moulay Abdellah*

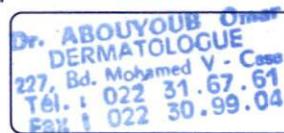
CP : *70000*

Tél. : *0662873711* Total des frais engagés : *300,00 + 449,90 = 749,90 Dhs*

+ *242,80*

991,70

Cachet du médecin :



Date de consultation : *08/08/2022*

Nom et prénom du malade : *M-BOUSSAID TLEM CANT Khadija* Age : *22/11/65*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Épouse *Joudat* Enfant

Nature de la maladie : *Dermatite*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CA* Le : *08/08/2022*

Signature de l'adhérent(e) : *Joudat*



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/08/22	CS	Un	3009,00	Dr. ABDOU ROUDANI DERMATOLOGUE 227 Bd. Mohamed V - Casablanca Tél : 022 31.67.65 Fax : 022 30.99.02

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. ABDOU ROUDANI 227 Bd. Mohamed V - Casablanca Tél : 022 31.67.65 Fax : 022 30.99.02	2-8-22	649,90
Dr. ABDOU ROUDANI 227 Bd. Mohamed V - Casablanca Tél : 022 31.67.65 Fax : 022 30.99.02	15-8-22	2417,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

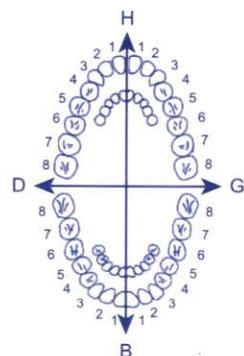
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

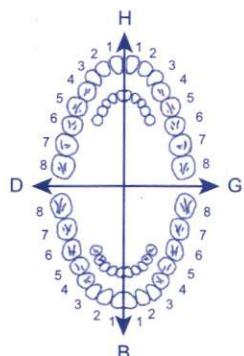
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX



D.O.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
H	25533412 00000000	21433552 00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	CŒFFICIENT DES TRAVAUX			



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Omar ABOUYOUB

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy (France).
Spécialiste des maladies de la peau, du cuir chevelu
et des maladies sexuellement transmissibles.

227, Bd Mohammed V, 3^{ème} étage Près de l'Arab Bank
Casablanca 20110 - Tél. : 05 22 31 67 61 - 05 22 30 99 04

العربي
05 22 30 99

63,20



Casablanca, le : 15 AOUT 2022

63,20



mr BOUSSAID TEE

EP.

63,20 x 3

AS

1- Zyretac : 3 brlets cu (Lits.)

1 gr x 8/1

Pendant

ID:649197 GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV:17,40 DH
6 118000 161295

17.40 x 3

2- Demorol nem

ID:649074 GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV:17,40 DH
6 118000 161295

241.80

PHARMACIE ROUDAN
Mme LEBBAR Khadija EP MIKOU

26, Bd Brahim Roudani Vers Mly Youssef
Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 27 23 86 / 05 22 27 12 24

ID:649074 Dr. ABOUYOUB
DERMATOLOGUE
227, Bd. Mohamed V - Casablanca
Tél. : 022 31 67 61
Fax : 022 30 99 04

Dr. Omar ABOUYOUB

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy (France).

Spécialiste des maladies de la peau, du cuir chevelu et des maladies sexuellement transmissibles.

227, Bd Mohammed V, 3^{ème} étage - Près de l'Arab Bank

Casablanca 20110 - Tél. : 05 22 31 67 61 - 05 22 30 99 04

الدكتور عمر أبوأيوب

خريج كلية الطب بباريس (فرنسا)

اختصاصي في أمراض الجلد والشعر

وأمراض النساء

227، شارع محمد الخامس، الطابق الثالث، قرب البنك العربي
الدار البيضا، 20110 - الهاتف : 05 22 30 99 04 - 05 22 31 67 61

Dr. PHARMACIE KHODJIDA
Mme ZEBBAR Khodjida Ep. Mly Youssef
26, Bd Branim Roudani Vers Mly Youssef
Casablanca, le : 02 AOUT 2022
Tél. : 05 22 27 23 88 / 05 22 27 12 24

الدار البيضا، في :

BOUSSAIDI TLEM CANI Khalid
Ep. JOURDAT

2/1450

س

SP

1- Kaline base lavante : 1 flacon
CK clean base lavante) GM

Toilette cream small
300 درهم



2- Locatop

2fors

Sur les lésions du
corps.



3- 2y nect : 2 bril

63180

6322x2 1 gm x 3/j :
by 8 hen

63180

4- Mage : 2 bril

1 gm x 3/j (at)

2452x2

Dr. ABOU
DERMATOLOGY
22, Bd. Mohamed V
1022 31.67.61
022 31.69.04

249,9?

PHARMACIE
Mme LEBBANI
26, Bd. Ibrahim Maârif
Tel.: 0522 2

24150

24150